

# Les échos de Castelnaud



Bulletin Municipal d'informations N°39 - avril 2018

## LE PRINTEMPS EN TOUTES SAVEURS !

 *Les valises de*



*Georges et Georgette*

**Tout public**  
« LES VALISES  
DE GEORGES ET  
GEORGETTE »  
Vendredi 06 avril

 **Zumba  
Party**



Salle Polyvalente  
de Castelnaud de Guers

**ZUMBA  
PARTY**  
Vendredi 13 avril

*Castel' en scène*

**SCÈNE OUVERTE**

Samedi 26 mai à 19h

**CASTELNAU-DE-GUERS**

**CASTEL' EN  
SCÈNE**  
Samedi 26 mai



**STAGE DE  
DANSE  
AZTÈQUE**  
14 & 15 avril

**TOTAL  
FESTUM**

**Total Festum**  
CASTEL EN FUOC  
02 & 03 juin

**Tout pareil !**  
Spectacle musical pour le tout jeune public.



**Jeune public**  
« TOUT  
PAREIL ! »  
Vendredi 11 mai

**Club  
Photo  
Castelnaud  
de Guers**

**FÊTE (FAITES) DE  
L'IMAGE**  
Samedi 16 juin



**Résidence d'artiste**  
VERNISSAGE  
« L'ART'ÉCUP »  
Samedi 12 mai

Réalisation par les participants Castelnaulais dans le cadre de la résidence d'artiste.

**FÊTE de la  
MUSIQUE**



**FÊTE DE  
LA MUSIQUE**  
Vendredi 22 juin



## ÉDITO

Très cher-e-s concitoyen-ne-s,

### **L'horreur**

Il est difficile d'écrire un « édit » pour un bulletin municipal, qui par essence devrait faire référence à l'activité municipale, lorsque l'actualité nationale ou internationale viennent nous meurtrir profondément.

C'est encore le cas pour ce bulletin avec les crimes terroristes de Carcassonne et de Trèbes, dont un Castelnaulais a été le maire pendant plusieurs années.

Bien sûr que la grande majorité d'entre nous s'est déjà recueillie en mémoire et en hommage aux victimes.

Bien sûr, tout a été dit par les médias sur cet événement.

Bien sûr que celui-ci nous fait mieux percevoir que le danger est partout, que le risque zéro n'existe pas.

Bien sûr qu'il va nous falloir être encore plus vigilant.

Bien sûr que le plan Vigipirate devra être appliqué avec une extrême rigueur.

### **La psychose**

Les terroristes qui mènent une guerre sans nom, sans terrain de combat ni arme déterminée veulent nous apeurer, assassiner notre démocratie et nos libertés pour nous imposer à terme leur obscurantisme.

Au contraire, leurs actes doivent nous pousser à sortir de chez nous, nous rassembler. Réaffirmer ainsi que notre histoire est faite de révoltes, de sacrifices, d'une révolution, mais également de moments chaleureux et conviviaux, de moments de partages.

Le trimestre qui arrive doit nous donner l'occasion de prouver que les divergences qui peuvent exister ne sont rien au regard des convergences qui nous unissent face au terrorisme.

### **L'unité**

Je l'ai déjà évoqué, mais il est grand temps que cessent de toutes parts les propos calomnieux et mensongers qui ne grandissent personne, aussi bien ceux qui les prononcent que ceux qui les répètent, sans parler de ceux qui les croient.

Les diverses politiques nationales, tout comme les organisations territoriales programmées provoqueront sûrement, dans un futur que je souhaite le plus lointain possible, la mort des petites communes.

De grâce, faisons vivre notre village en participant aux manifestations proposées par les associations, et pendant cette période de travaux, mais bien au delà ensuite, soutenons nos commerçants.

La Municipalité a mis en place une signalisation spécifique, des emplacements à durée limitée place Barthélémy pour garantir le stationnement aux clients. Une banderole indiquant que les commerces sont accessibles doit être installée à l'entrée du village.

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les soumettre.

Sans commerce, plus de vie, sans vie, plus de village. J'espère vous avoir convaincu-e-s.

### **L'honneur**

Il ne m'était pas possible de terminer sans revenir sur l'acte héroïque du Colonel Arnaud Beltrame. En entrant dans cette grande surface pour sauver un otage, il savait que son espérance de vie était bien mince, vu le lourd tribut payé par les forces de l'ordre dans les attentats terroristes. Cela rajoute de la grandeur à son courage.

Chacun-e d'entre nous peut un jour être un otage, je ne le souhaite à personne. Combien d'entre nous adopteraient l'attitude du Colonel Beltrame ?

En toutes circonstances, tâchons de rester dignes de son sacrifice.

Fraternellement,

Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau de Guers

## NOUVEAUX ARRIVANTS FAITES VOUS CONNAÎTRE EN MAIRIE !



### aux nouveaux arrivants !

Vous êtes nouvellement arrivé-e sur la commune de Castelnau de Guers et vous désirez en savoir plus sur la vie quotidienne au village ?

**N'hésitez pas à venir en mairie** pour poser toutes vos questions et laisser vos coordonnées (adresse postale, mail, téléphone). Le secrétariat pourra ainsi vous communiquer les informations importantes et utiles.

Vous pouvez également visiter le site internet de la commune : [www.castelnau-de-guers.com](http://www.castelnau-de-guers.com)

Par ailleurs, participer aux multiples activités proposées tout au long de l'année, et à la **Journée des Associations** en particulier, le dimanche qui précède la rentrée scolaire de septembre, vous permettra de rencontrer et de découvrir le milieu associatif très actif de Castelnau de Guers.

*Bienvenue à toutes et tous !*

## SAISONNIERS 2018

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 18 MAI 2018**

**(AUCUN RATTRAPAGE POSSIBLE)**

Pour être admissible, il faut :

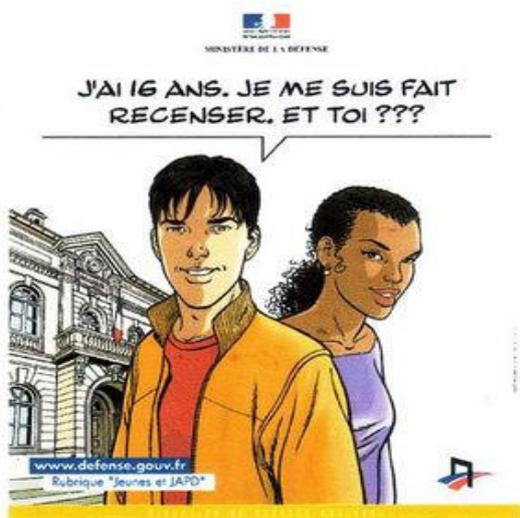
- ✓ avoir entre 16 et 18 ans
- ✓ être scolarisé-e
- ✓ résider à Castelnau de Guers
- ✓ être inscrit-e au recensement militaire

**A savoir : Il n'est pas possible de participer à ce dispositif plus de 2 ans de suite.**

Un dossier est à retirer en mairie et à ramener **avant le 18 mai 2018** avec les pièces suivantes :

- \* lettre de motivation
- \* certificat de scolarité
- \* certificat médical
- \* autorisation parentale
- \* RIB au nom du/de la candidat-e
- \* recensement militaire

OBJECTIF CITOYEN



## LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ?

Garçons et filles de nationalité française

OÙ ?

À la mairie de votre domicile

QUAND ?

Dès 16 ans

AVEC QUOI ?

Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Pour plus de renseignements, contacter le **04 67 98 13 61**



## JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, ITALIENS, MEXICAINS, CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

**D'**Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, **de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.** Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, **ils vivent en immersion** dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur **trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.**

**Lilian**, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2018. Elle adore la musique et pratique le violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait à bras ouverts.

**Alonso**, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérobie. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Margherita**, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.** « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. **Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

### Renseignements :

Danielle Bordenave, 34970 Lattes / 06 17 70 11 96 / [danielle.bordenave@dbmail.com](mailto:danielle.bordenave@dbmail.com)

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo : Vanessa Simon - 02 99 20 06 14 / [vanessa@cei4vents.com](mailto:vanessa@cei4vents.com)



# « AIDE AUX AIDANTS - PRÉVENTION MÉMOIRE »

**Mercredi 4 avril - 14h salle polyvalente**

Organisé par le CCAS de Castelnau de Guers, le CLIC le Fanal, Familles Rurales 34 et l'EPGV 34.



**Dates, horaire et lieu :** Séance de présentation le **mercredi 4 avril 2018 à 14h salle polyvalente de Castelnau de Guers**, les ateliers se déroulant eux du 4 avril au 20 juin une fois par semaine.

Trois types d'ateliers seront proposés aux seniors :

## 1 - Atelier d'aide aux aidants

Financé dans le cadre de l'appel à projet de l'inter-régime des caisses de retraites, il est destiné aux « proches aidants » tel que définit par la loi dite d'Adaptation de la Société au Vieillessement, c'est-à-dire **toute personne non professionnelle qui s'occupe d'un proche en perte d'autonomie**. Spécialement conçu par l'EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) pour eux, il permettra de **s'approprier les bonnes postures et les gestes techniques nécessaires** dans les aides quotidiennes qu'ils apportent à leurs proches.

## 2 - Gymmémoire

En vieillissant, vous éprouvez des troubles de la mémoire, **une activité physique et sportive** peut vous aider à mieux appréhender ces difficultés.

Avec la séance de Gymmémoire, vous allez **activer votre mémoire au travers d'exercices corporels et sensoriels**. La séance de gymnastique volontaire est spécifiquement aménagée pour vous accompagner

dans tous les troubles liés à la mémoire : oublis, désorientation, plaintes mnésiques...

Vous recherchez :

- Des solutions pour vous souvenir de faits récents (liste de course, clés...);
- Une activité physique pour lutter contre la sédentarité et le vieillissement;
- Une ambiance conviviale pour élargir vos connaissances et vous sentir moins isolé-e.

Nous vous proposons des séances adaptées pour solliciter les mécanismes de mémorisation (codage, sériation, restitution, image virtuelle), stimuler et renforcer votre degré de vigilance et de concentration, participer au renforcement de l'estime de soi, concourir aux transferts des situations vécues et stimuler la fonction cardiovasculaire et l'oxygénation du cerveau.

Les activités proposées sont multiples : jeux de mémorisation (parcours d'habileté, communication motrice), Ré-Eveil sensoriel (vue, toucher, ouïe...), mimes, exercices de proprioception, stimulation musculaire, exercices d'orientation, jeux collectifs et séances de marche active.

## 3 - Animation atelier mémoire

*Les ateliers mémoire : Qu'est-ce que c'est ?*

C'est la rencontre de petits groupes de personnes, partageant le même désir de **stimuler leurs facultés intellectuelles** à partir d'exercices pédagogiques et attractifs qui sollicitent le cerveau à travers ses fonctions cognitives : langage, intelligence, imagination, mémoire, attention, concentration, perception.

L'atelier mémoire utilise le « **Programme d'Activation cérébrale** » de la Fondation Nationale de Gérontologie, gratuit, à visée préventive, s'adressant aux personnes de plus de 50 ans, sans limitation d'âge, indemnes de toute pathologie cérébrale.

Les ateliers mémoire sont des lieux d'échanges et de communication qui utilisent et stimulent la mémoire des seniors pour **renforcer leur identité, leur apporter des repères dans le temps et l'espace et ainsi augmenter leur capacité d'autonomie**.

Le rôle de l'animateur est de valoriser les participant-e-s, toute compétition étant exclue.

## DÉTAILS DU PROGRAMME À LA SALLE POLYVALENTE :

\* Les 11 et 18 avril, les 3, 9 et 16 mai de 13h30 à 14h30 un **atelier d'aide aux aidants** (gestes techniques et postures, ...) animé par EPGV 34 et un **atelier mémoire** de 14h45 à 16h45 animé par Familles Rurales 34.

\* Les 23 et 30 mai, les 6, 13, et 20 juin : suite de l'atelier d'aide aux aidants de l'EPGV, suivi d'un atelier « **Gymmémoire** » de 14h45 à 15h45, toujours animé par l'EPGV 34.

\* Le 27 juin, un **bilan** sera fait avec participant-e-s et organisateur-trice-s.

**Pour plus d'informations, contacter le CCAS de Castelnau de Guers : 04 67 98 13 61**

## OBJECTIF RÉNOV'

### NOUVEAU PROGRAMME D'AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



L'Agglo Hérault Méditerranée s'engage aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements de plus de 15 ans dans nos 20 communes.

Elle apporte aux propriétaires occupants et bailleurs toutes les informations utiles sur les aides administratives, techniques et financières existantes auxquelles ils peuvent prétendre.

### Quels travaux ?

Les travaux dans votre logement qui permettent de réaliser des économies sur vos factures d'énergie : changement de chauffage, isolation des combles, des murs, des planchers, menuiseries double vitrage, ventilation mécanique contrôlée ...

Ils doivent permettre de réduire la consommation énergétique de votre logement de 25% si vous êtes propriétaire occupant et de 35% si vous êtes propriétaire bailleur.

### Quelles aides ?

• Pour les propriétaires occupants :

- Pour un projet complet, jusqu'à 65% de subventions de l'Anah et de l'Agglo Hérault Méditerranée, un éco-chèque de la Région Occitanie de 1 500€, le crédit d'impôt pour la transition énergétique, l'éco-prêt à taux zéro et les aides des caisses de retraites.

- Pour un projet simplifié, jusqu'à 50% de subventions avec un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

• Pour les propriétaires bailleurs :

Jusqu'à 45% de subventions + des primes de 1500€ et 2000€ (Anah + Agglo), l'éco-chèque Région de 1 000€ par logement, cumulables avec le dispositif de défiscalisation Borloo ancien.

### Quelles conditions ?

- Le logement doit avoir plus de 15 ans.
- Il doit être occupé à titre de résidence principale pour le propriétaire occupant.
- Les travaux doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir déposé un dossier de demande d'aides.
- Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants.
- Les propriétaires bailleurs devront conventionner le logement avec l'Anah pour pratiquer un loyer maîtrisé.

### Contact :

Tél. **04 67 21 31 30**

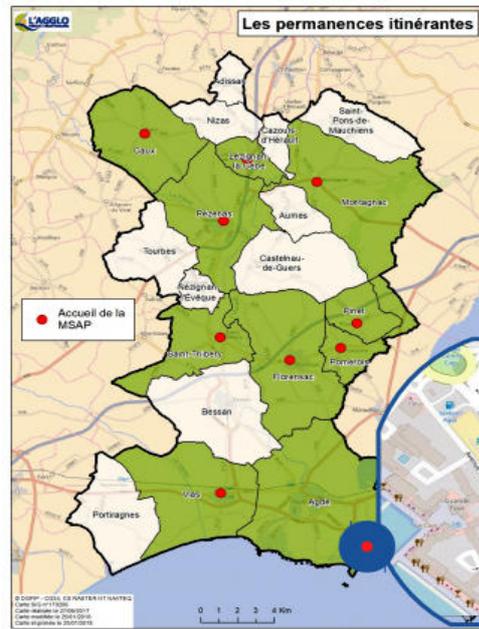
Courriel : [maisonhabitat@agglohm.org](mailto:maisonhabitat@agglohm.org)

Démarche en ligne facile pour les propriétaires occupants sur : <https://monprojet.anah.gouv.fr>



Aide à l'utilisation  
des services et des  
outils numériques

# MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



## Pour que mon déplacement soit efficace

### POUR LES DOSSIERS :

- > ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)
- > MSA,
- > ANTS

- Mon n° de sécurité sociale
- Mes codes d'accès AMELI ou IMPOTS
- Mon adresse mail et son mot de passe

### POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

### POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

## LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

### Nos agents conseil :

Sandrine Cadliergues  
Hélène Gomez

### Nos coordonnées :

04 67 01 24 22

msap@agglohm.net

Sur Facebook : @agglohmmsap

### Nos permanences (sur rendez-vous) :

#### Cap d'Agde / Maison du Travail Saisonnier :

- Tous les mardis, jeudis et vendredis - de 9h à 12h et 14h à 17h

#### Caux / Mairie - 1<sup>er</sup> étage :

- Sur rendez-vous uniquement

#### Florensac / Mairie - Bureau des permanences :

- Le lundi des semaines paires - de 9h à 12h

#### Lézignan-la-Cèbe / Mairie :

- Le lundi de la 1<sup>ère</sup> semaine impaire du mois - de 9h à 12h

#### Montagnac / Maison des permanences :

- Tous les mercredis - de 9h à 12h
- Le vendredi des semaines impaires - de 9h à 12h

#### Pézenas / Salle des permanences :

- Tous les jeudis - de 14h à 17h

#### Pinet / Ancienne Médiathèque - face à la Mairie :

- Le jeudi des semaines impaires - de 9h à 12h

#### Pomérols / Mairie :

- Le 1<sup>er</sup> jeudi des semaines paires du mois - de 9h à 12h

#### Saint-Thibéry / Mairie - Salle des mariages :

- Le 3<sup>ème</sup> jeudi des semaines paires du mois - de 9h à 12h

#### Vias / CCAS :

- Le vendredi des semaines paires - de 9h à 12h

La Maison de services au public de l'Agglo,  
un dispositif pour simplifier l'accès aux services publics

### Nos missions :

- Vous informer et vous conseiller
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Vous accompagner dans vos démarches en ligne

### Nos services :

#### CAF

- > Informations et aide à la demande de prestations (APL, RSA, Prime d'activité, allocations familiales...)
- > Aide à la déclaration d'un changement de situation, des ressources trimestrielles

#### CARSAT

- > Informations sur les droits,
- > Aide à la demande de retraite,
- > Aide à la mise à jour de votre dossier

#### MSA

- > Informations sur les droits et prestations,
- > Aide à la déclaration des ressources, à la demande de retraite

#### ANTS

- Agence Nationale des Titres Sécurisés de la Préfecture
- > Aide aux démarches en ligne pour les permis de conduire et les cartes grises

#### POLE EMPLOI

- > Aide à l'utilisation de votre compte personnel : télécandidature, actualisation, consultation des offres, déposer son CV

#### MAISON DU TRAVAIL SAISONNIER

- > Dépôt et consultations d'offres d'emplois saisonniers
- > Mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emplois ou saisonniers,
- > Informations et conseils sur le droit du travail

#### AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE

- > Information sur les services de l'Agglo : Espaces verts, Habitat, Transport, Urbanisme, Emploi, Formation, Insertion, Économie, Médiathèques, Justice, Loisirs, Sports ...

#### BORNES MULTI-SERVICES

- > Matériels informatique à disposition du public



## TRAVAUX DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

### DÉPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU



Les travaux de la traversée ont commencé. Les réseaux d'eau potable et d'assainissement vont être entièrement renouvelés. Dans le cadre de ces travaux, **tous les compteurs d'eau seront sortis des habitations sur l'emprise du projet.**

Les propriétaires ayant leur compteur d'eau à l'intérieur seront contactés individuellement au travers

d'un formulaire afin de donner leur accord pour les travaux.

Ces travaux seront **réalisés aux frais de l'Agglomération Hérault Méditerranée par l'entreprise SOLATRAG.** Un coffret façade sera installé pour chaque compteur.

Un compteur à l'extérieur présente **de nombreux avantages** notamment lors des relevés et des interventions techniques puisque le compteur est accessible par l'extérieur.



La rue Mégère sens dessus dessous !

### LES TRAVAUX EN IMAGES



Remise en eau du réseau au centre du village.

### ACCÈS AU CIMETIÈRE



Une rampe d'accès à la partie la plus récente du cimetière a été aménagée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, dans le cadre du programme AD'AP.



### AIRE DE LAVAGE

L'eau de l'aire de lavage est réservée uniquement aux détenteurs d'un CERTIPHYTO.

Des contrôles seront effectués par la policière municipale.

## SUSPENSION DU TRI SÉLECTIF DANS LE SECTEUR CENTRE DU VILLAGE

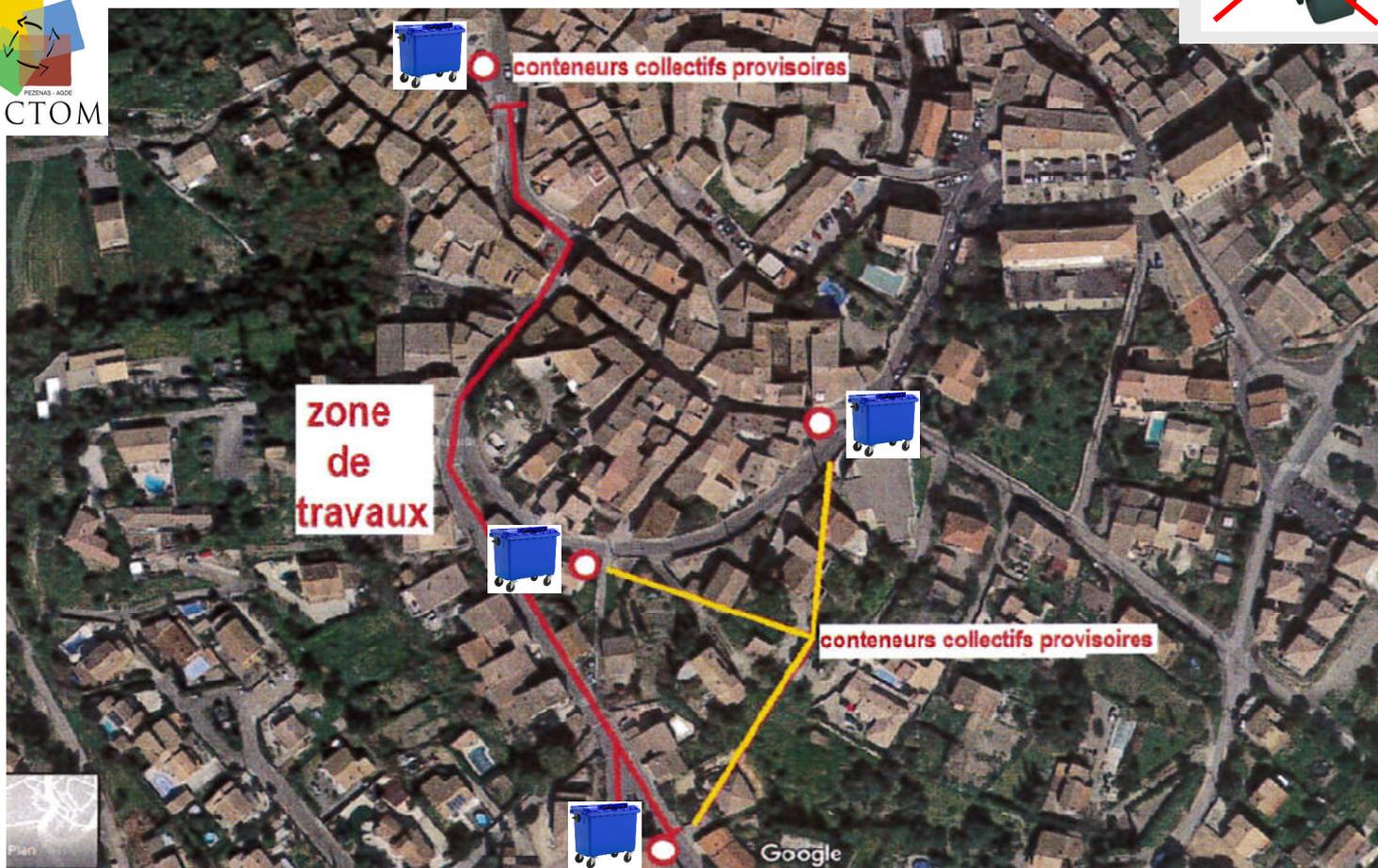
Le camion de collecte ne pouvant circuler dans la traversée du village pendant le temps des travaux, **des conteneurs collectifs provisoires** ont été mis à la disposition des riverains comme indiqué sur le plan ci-dessous.

Aussi, il est demandé aux personnes concernées de ne pas utiliser les conteneurs individuels d'ordures ménagères et d'amener les

sacs directement aux conteneurs collectifs provisoires situés :

- Place Barthélémy
- Rue Parnasse
- Montée de la Garenne
- Avenue de Pomerols

Par ailleurs, durant toute la période des travaux, **il n'y aura pas de tri sélectif dans ce secteur** (pas de ramassage des conteneurs jaunes).



## PERMANENCE DU SICTOM

La prochaine permanence de M. Jean Léon se tiendra le mardi 17 avril de 14h à 16h en mairie.

> Pour toutes les questions relatives à la gestion des déchets (collectes, conteneurs, etc.) :

contactez le 04 67 98 45 83



## FERMETURE DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES DE SAINT-THIBÉRY



Le SICTOM Pézenas-Agde informe les professionnels (entreprises et administrations) de la **fermeture de l'installation de stockage des déchets inertes de Saint-Thibéry** en raison de la saturation du site.

Pour tous les déchets inertes incluant les gravats, les professionnels du secteur sont invités à se rendre aux Carrières des Roches Bleues à Saint-Thibéry (situées en face de la déchèterie).

**Le SICTOM reste à la disposition des professionnels pour toute information complémentaire au 04 67 98 45 83.**

# DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION

## Pourquoi devez-vous débroussailler ?

En débroussaillant, vous contribuez à :

- Protéger** la forêt et les espaces naturels combustibles;
- Éviter** que les flammes n'atteignent votre habitation;
- Sécuriser** les personnels de la lutte contre l'incendie.

### Texte Réglementaire

Le débroussaillage est une obligation de l'article L-321-5.3 du code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe.

## Comment débroussailler ?

Vous pouvez, suivant vos disponibilités et possibilités :

- soit réaliser vous-même les travaux : tronçonneuse pour enlever les arbres gênants et les débiter, débroussailleuse portée ou tractée pour couper les broussailles et les rejets, scie, serpe ou hache pour façonner les rémanents;
- soit prendre une entreprise de débroussaillage : groupez-vous avec vos voisins, pour un meilleur prix, une qualité et un résultat homogènes.



L'obligation de débroussailler ne s'applique pas à tout le département ...

... elle concerne uniquement les propriétés situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements, ou éloignées de moins de 200 mètres des lisières de ces types de végétation appelés "zones exposées".



**Dans ces zones, le débroussaillage doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété :**

1. Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres ;
2. De part et d'autre des voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 mètres.

Les travaux sont alors à la charge du propriétaire des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature,

**même si les travaux s'étendent sur les fonds voisins !!**

## Calendrier des périodes d'incinération des végétaux et d'emploi du feu - AP du 25 avril 2002

<p><b>Période d'interdiction d'utiliser le feu</b></p> <p><b>Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie</b></p> <p><b>Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle</b></p> <p><b>Période non réglementée où l'on peut brûler</b></p>	<b>Propriétaires ou ayants-droit</b>	Vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre				
		Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
		Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
	<b>Autres usagers Tout public</b>	1er janvier au 31 décembre					

**"Le broyage réduit le combustible mais ne l'élimine pas !"**

N'utilisez le feu comme moyen de destruction que pour vos rémanents de débroussaillage, le règlement sanitaire départemental interdit l'incinération des déchets verts et des déchets ménagers.

### INFOS PLUS :

à la **MAIRIE** du lieu de situation de votre construction ou de votre terrain



**Direction départementale de l'agriculture et de la forêt**  
Place Chaptal CS 69506  
34960 MONTPELLIER Cedex 2  
Tél : 04.67.34.28.63 Fax : 04.67.34.29.66

### Sur internet :

[www.debroussaillage.com](http://www.debroussaillage.com)  
[www.herault.pref.gouv.fr/34](http://www.herault.pref.gouv.fr/34) (rubrique sécurité civile)

## Que faut-il faire ?

Sur le terrain, il s'agit d'éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie et de réduire la masse combustible vecteur du feu. Il faut donc créer une discontinuité du couvert végétal dans tous les sens afin d'éviter la propagation de l'incendie le long des troncs jusqu'à dans les cimes des arbres et par les cimes des arbres. Il vous faudra en plus maintenir en état débroussaillé tout au long de l'année.

**Vous devez de toutes façons éliminer les végétaux coupés que l'on appelle "rémanents" :**

Vous pouvez soit les incinérer en respectant l'arrêté préfectoral du 25 avril 2002 sur l'emploi du feu (détaillé ci-dessous) soit les évacuer en décharge autorisée ou station de compostage.

**ATTENTION :** le débroussaillage doit être réalisé sur la totalité de votre terrain, que celui-ci soit bâti ou non, si ce dernier :

1. Est située en zone urbaine délimitée par un document d'urbanisme (zone U des POS ou des PLU en vigueur) ;
  2. Fait partie d'une ZAC (zone d'aménagement concerté), d'un lotissement ou d'une AFU (association foncière urbaine);
  3. Est un terrain de camping ou sert d'aire de stationnement de caravanes.
- Les travaux sont alors à la charge du propriétaire du terrain.

**Attention, les réglementations sont cumulables :** Le propriétaire d'un terrain bâti en zone U du PLU doit débroussailler la totalité de la surface du terrain ainsi que jusqu'à une distance de 50 mètres de son habitation ou de ses dépendances.



## « LES CHIFFRES SONT TÊTUS ! »

Par Edmond Laroze, économiste et retraité de la banque



### « TOUT NE VA PAS MAL POUR TOUT LE MONDE »

**LES ENTREPRISES DU CAC 40, DOPÉES PAR LES SECTEURS DU LUXE, DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AUTOMOBILE, ONT VU LEURS BÉNÉFICES PROGRESSER DE PLUS DE 20%.**

**V**ous avez sûrement remarqué que Monsieur Gattaz, le président du MEDEF, que l'on avait beaucoup entendu dans les semaines qui ont suivi l'élection d'Emmanuel Macron, à la présidence de la République, est devenu plus avare de ses propos. C'est qu'il n'a plus de raison d'intervenir : **le gouvernement en place va dans le sens de ses désirs.**



pectivement de 151 % à 4,8 milliards d'euros et de 188,7 % à 2,9 milliards.

Porté par Kering, (Groupe basé en France et spécialisé dans l'habillement, représentant une vingtaine de marques dont Gucci, Saint Laurent et Balenciaga), l'industrie du luxe a vu ses bénéfices passer de 7,9 milliards à 10,5 milliards d'euros.

J'en vois la preuve dans la publication des **bénéfices des quarante plus grandes sociétés françaises** cotées à la bourse de Paris dans le compartiment prestigieux du CAC 40.

Ces quarante sociétés dopées par les secteurs du luxe, de l'aéronautique et de l'automobile ont dégagé l'an dernier, **95 milliards d'euros de bénéfices** nets cumulés. Un chiffre en forte progression comparé à 2016, où les mêmes sociétés avaient amassé 76 milliards de profits.

Le chiffre d'affaires cumulé a crû de 5,7% à 1.252 milliards d'euros (1.185 milliards en 2016). Le secteur financier est resté l'un des plus gros pourvoyeurs de bénéfices de l'indice vedette de la Bourse de Paris (CAC40), même s'il a été ralenti par la Société Générale (dont le bénéfice net a reculé de 27,6%).

En ajoutant Axa, BNP Paribas et Crédit Agricole, les bénéfices cumulés des banques et des assureurs ont culminé à 20,4 milliards.

Dans l'automobile, le bénéfice cumulé de Renault, Peugeot, Michelin et Valeo est passé en un an de 7,7 milliards à 9,6 milliards d'euros.

Valeo est la seule entreprise du secteur à avoir vu son bénéfice se replier, passant de 925 à 886 millions d'euros.

2017 a été un grand cru pour l'aéronautique, Safran et Airbus ont vu leurs bénéfices nets « s'envoler » res-

L'agroalimentaire a « engrangé » 4,1 milliards, soit un milliard de plus qu'en 2016.

Publicis, qui était avec Nokia la seule entreprise du CAC 40 déficitaire en 2016, est revenue en territoire positif l'an dernier avec un bénéfice de 862 millions d'euros.

Carrefour et LafargeHolcim ont en revanche basculé dans le rouge, avec des pertes respectives de 531 millions et 1,5 milliard d'euros.

**Au classement des profits, Sanofi arrive en tête avec 8,4 milliards d'euros, devant BNP Paribas (7,9 milliards), Total (7,7 milliards), Axa (6,2 milliards) et LVMH (5,1 milliards).**

\*

Il faut se réjouir des bons résultats d'exploitation de nos principales entreprises, un peu d'impôt supplémentaire entrera dans les caisses de l'État. Ils prouvent leur dynamisme et la haute compétence de nos ingénieurs, cadres, employés et ouvriers.

Ils prouvent aussi que **les charges salariales**, présentées par le grand patronat comme exorbitantes, mais qui font la qualité de notre couverture sociale, **ne sont pas un frein aux bénéfices**. On souhaiterait que ces bénéfices soit mieux répartis entre les actionnaires, qui attendent les bras croisés les dividendes de leur capital investi, et tous ceux qui mouillent leur chemise pour produire les bénéfices.

# → ÉCOLE DES SAUTAROCHS

La fin d'année 2017 et le début de 2018 ont été bien chargés à l'école Les Sautarochs.

La **Fête de Noël** ainsi que les **Marchés de Noël** ont été d'excellents moments de partage et de convivialité où les parents d'élèves nombreux ont contribué à récolter des fonds pour aider au financement de la classe de neige.



Le mois de février s'est conclu juste avant les vacances d'hiver par une **classe de neige** qui restera gravée dans les mémoires de tous nos petits élèves et de leurs accompagnateurs.



Au programme, **balades en chiens de traîneaux**, **randonnées en raquettes**, **ski de fond**, **construction d'igloos**, **fabrication de pain et de fromage** sans oublier quelques descentes en ski de piste. La neige était au rendez-vous et c'est dans un décor féérique que tous ont profité de ce beau séjour.

Depuis début mars, les classes élémentaires et la classe de TPS/PS/MS ont préparé activement le **trophée Chris Allemand**. Les membres du COC se sont relayés pour initier nos élèves au **Tambourin** et les plus petits ont customisé de vieux tambourins pour décorer la salle du COC et le terrain à l'occasion de cet événement.



C'est aussi avec entrain que les classes de GS, CP et CE se rendent depuis début mars, comme chaque année, à la piscine couverte de Pézenas pour se familiariser avec le milieu aquatique.

Un grand merci aux nombreux parents qui ont accepté de passer l'agrément pour nous accompagner dans l'eau !!!



Pour l'équipe pédagogique, la Directrice Julie Nadal.

## RENTREE 2018 LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS PLÉBISCITÉ

Suite à la possibilité donnée par le gouvernement actuel de redéfinir les rythmes scolaires, et à l'annonce de la fin des aides aux NAP, les partenaires éducatifs de Castelnau de Guers (équipe enseignante, DDEN, élu-e-s, Centre de Loisirs, parents d'élèves) se sont mis d'accord pour consulter

tous les parents d'élèves afin de connaître leur souhait quant à la possibilité d'un **retour à la semaine de 4 jours** à la rentrée prochaine.

Cette consultation a été réalisée par les parents d'élèves siégeant au conseil d'école. **Une large majorité de ceux qui se sont exprimés est favorable à ce retour.**

M<sup>me</sup> la Directrice de l'école des Sautarochs et M. le Maire ont donc pris la décision de proposer conjointement au Directeur Académique des Services de L'éducation nationale (DASEN) cette nouvelle organisation afin qu'elle puisse entrer en vigueur à la prochaine rentrée.



### LES HORAIRES DEVRAIENT ÊTRE LES SUIVANTS :

**Jours d'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi**

**Ouverture des portes : 8h20**

**Temps scolaire : 8h30 - 12h / 14h - 16h30**

## 4<sup>ème</sup> TRANCHE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ENFIN LA DERNIÈRE LIGNE DROITE !

Les vacances d'été seront une nouvelle fois mises à profit pour la réalisation de la **4<sup>ème</sup> tranche de travaux de rénovation de l'école**, avec comme objectifs partagés par M<sup>me</sup> la Directrice de l'école, M. le Maire, M. le DDEN et M. le Directeur du Centre de Loisirs :

- ⇒ La rénovation complète des **sanitaires** de la cour qui seront distribués différemment ;
- ⇒ Un **nouveau bureau pour la Directrice**, plus spacieux qu'actuellement, avec un espace bureau pour l'équipe pédagogique ;
- ⇒ Un **bureau pour le Directeur du Centre de Loisirs** ;
- ⇒ **Deux espaces « préau » supplémentaires** avec un système n'exigeant pas de poteau de soutènement et permettant une utilisation optimale des espaces créés ;
- ⇒ De nombreux autres points destinés à **améliorer les conditions de travail de l'équipe pédagogique et des agents du Centre de Loisirs et le confort des enfants.**



**RÉSIDENCE D'ARTISTE  
VERNISSAGE DU PROJET « L'ART' RÉCUP »**



Réalisation par les participants Castelnaulais dans le cadre de la résidence d'artiste.

**SAMEDI 12 MAI**  
**18h - MAISON DU PEUPLE**



**Vernissage de la résidence d'Anna Hauser-Pellerin, suivi du verre de l'amitié.**  
Ce temps d'exposition présentera l'aboutissement du projet « L'ART'récup ».  
**Exposition ouverte à partir de 14h. Renseignements : 06 83 25 76 86**

**Fête de la  
MUSIQUE**

**VENDREDI 22 JUIN - PLACE DE LA MAIRIE**

**>> Karaoké géant, en toute convivialité !! <<**

**L**a fête de la musique est un **événement participatif, festif et collectif, faite par et pour le public.**

Ainsi pour l'année 2018, **chacun-e est invité-e à venir jouer** pour participer à cette fête et faire connaître ses morceaux préférés quel que soit l'instrument ou le chant.

*Curiosité, spontanéité et diversité des genres musicaux rythmeront cette nouvelle édition.*

Si vous êtes musicien-ne, un groupe ou une formation musicale et que vous souhaitez participer à cette édition 2018, merci de le faire savoir auprès de la mairie au **04 67 98 13 61.**

**Que la musique soit pour vous et par vous.**

# « HÉRAULT ! HÉRAULT ! PATAPON »

LE FESTIVAL DES ENFANTS DU DÉPARTEMENT DU 9 AU 23 MAI DANS  
11 COMMUNES DE L'HÉRAULT ET AU DOMAINE DE BAYSSAN À BÉZIERS



Tout pareil !  
Spectacle musical pour le tout jeune public



SPECTACLE  
« TOUT PAREIL ! »

**VENDREDI 11 MAI**

**16h30 - SALLE POLYVALENTE**

Spectacle jeune public dès 18 mois.

Durée : 30 minutes

Entrée : 3€ / gratuit avec le Centre de Loisirs

La Cie Pic & Colegram présente :

## « TOUT PAREIL ! »

*Au départ, quatre mains, deux corps qui n'en font qu'un, deux voix mêlées, un duo singulier et touchant qui se découvre peu à peu. Imiter pour se rencontrer, pour jouer des mots, des gestes et des mélodies ; mais aussi pour apprendre, pour se détacher, pour créer.*

*Partant à la recherche de la variation sonore et musicale, Tout Pareil ! Donne à voir au tout-petit un espace sensible et poétique, un jeu des ressemblances qui explore le geste dans sa relation au son. Pour le plaisir de découvrir un spectacle créé à quatre mains, deux voix et tout plein de doigts !*

### Conception et interprétation :

- \* Sarah Hassler (chant, guitare, flûte traversière et piano à pouces)
- \* Marou Thin (chant, accordéon, percussions, flûte en sol et piano à pouces)

### Textes et musiques :

Sarah Hassler et Marou Thin

Après le récent transfert du festival *Saperlipopette* (dont Castelnau a été partenaire pendant plusieurs années) à la Montpellier Méditerranée Métropole, le Département de l'Hérault a tenu à maintenir une **offre culturelle de qualité pour le jeune public sur l'ensemble du territoire** en créant un autre festival jeune

public. Ce tout nouveau festival fête-  
ra sa 1<sup>ère</sup> édition en mai prochain, et la **commune de Castelnau de Guers a accepté avec bonheur la proposition de partenariat du Département.**

Cela permet d'accueillir un spectacle de grande qualité dont l'installation technique

sera assurée par les techniciens du Département de l'Hérault.

Par ailleurs, l'aide financière conséquente du Département permet de fixer le prix d'entrée à 3€, avec la **gratuité pour tous les enfants qui passeront par le Centre de Loisirs.**





Les fidèles du Petit Loto.



Ambiance de fête pour le repas annuel.

Suite à l'**Assemblée Générale** du mois de décembre, voici le nouveau bureau et son Conseil d'Administration :

**Présidente : M<sup>me</sup> Annie Roumegoux**  
**Vice-présidente : M<sup>me</sup> Cathy Hédoïn**  
**Trésorière : M<sup>me</sup> Josette Ferrer**  
**Trésorière Adjointe : M<sup>me</sup> Laurence Iché**  
**Secrétaire : M<sup>me</sup> Gisèle Segura**  
**Secrétaire Adjointe : M<sup>me</sup> Annie Brissiaud**

Et **M<sup>me</sup> Monique Bonneton, M<sup>me</sup> Paule Soulié, M<sup>me</sup> Josette Thieule, M<sup>me</sup> Aimée Naville, M<sup>me</sup> Marie Botte, M. Alain Taverne.**

L'année 2018 a commencé par le **goûter de la Fête des Rois**. Nous avons apprécié les couronnes garnies

de Chantilly de **notre pâtissier Stéphane** et l'ambiance musicale de **Jean-Marc et Hélène Pages**.

Puis le 4 février notre très bon repas annuel, cuisiné par le traiteur de Tourbes. Nous étions 107.

L'après-midi était animée par **Denis Pellegrini**. Les Séniors ont envahi la piste de danse entre les plats. Si bien qu'après avoir fait tourner les serviettes en fin d'après-midi, certains dansaient et ne voulaient plus quitter la piste.

La sortie de Toulouse a dû être annulée car il n'y avait que 25 participants. C'est dommage pour les personnes qui voulaient connaître cette belle ville.

Nous rappelons que le **Petit Loto a lieu tous les vendredis après-midi**.

## LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS



La campagne de stérilisation en partenariat avec 30 millions d'amis a démarré sur le territoire de Castelnau de Guers.

Nous rappelons aux propriétaires de chats que **l'identification féline est obligatoire depuis janvier 2012** (loi du 17 mai 2011. Article L212-10).

Les chats stérilisés par notre association sans signe d'identification (puce, collier, tatouage...) seront remis à leur propriétaire qui devra les rendre aisément identifiables et s'acquitter de la facture de stérilisation.

Tout chat non identifié est considéré comme **chat errant** ; par conséquent il peut être capturé et stérilisé sous la responsabilité de l'association.

Tout chat stérilisé et identifié par la fondation « 30 millions d'amis » entre dans la catégorie des **chats libres** et devient la propriété de la fondation.

Stérilisation et identification ont un coût élevé. **Adoptez les chatons par le biais de notre association, vous pourrez bénéficier de tarifs moins onéreux.**

Consultez notre **page Facebook « les chats libres de Castelnau de Guers »**

**Tel : 07 61 04 48 95 ou 04 67 21 67 55**

Après plus de six mois d'existence, le Club Photo de Castelnaud de Guers a pris son rythme de croisière et ne manque pas de projets. Nous continuons notre apprentissage de la photographie pendant nos séances du vendredi (de 20h30 à 22h30 salle attenante à la mairie sauf vacances scolaires), mais également en petits ateliers pour le post traitement ou lors de nos sorties prises de vue.

Les plus récentes, au Salagou pour un **coucher de soleil**, puis une sortie à la **réserve ornithologique du Pont-de-Gau** pour s'exercer à la priorité vitesse et à l'animalier.

Nous préparons également notre exposition « **Fête (faites) de l'image** » qui aura lieu à la Maison du Peuple du 14/06 au 19/06.

En partenariat avec la Municipalité de Castelnaud, nous confectionnerons des **bâches** ayant pour thème les différentes associations du village. Elles seront déployées tout l'été dans la commune pour montrer la vitalité de notre tissu associatif.

Un florilège des activités de chaque association sera également projeté lors de notre soirée à la salle polyvalente le 16/06 ainsi que d'autres vidéo-projections. **Ce sera l'occasion de passer un moment convivial ensemble et partager un repas. Mais nous en reparlerons...**

### Pour nous contacter :

CPCG chez Gérard Guiraud - 3, rue des Jasses 34120 Castelnaud de Guers

Tel : 04 67 98 88 19

mail : [clubphoto-castelnaudeguers@laposte.net](mailto:clubphoto-castelnaudeguers@laposte.net)

Site : <https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>

Facebook : <https://www.facebook.com/clubphoto.CastelnaudeGuers/>



L'Association Générations Castelnau est très satisfaite du résultat de la **Fête Votive 2018** malgré la faible fréquentation des soirées du vendredi et du samedi. Très belle participation pour les Lotos dans une ambiance festive. L'Association remercie encore tous les donateurs pour la Tombola.

Cette fête votive 2018 a une nouvelle fois rencontré un **vif succès**. L'apéritif concert du vendredi soir animé par l'**Orchestre FRANCK'IM** fut largement suivi par les habitants dans une belle ambiance.

Cependant, les bals du vendredi et du samedi soir ont rassemblé peu de monde, au contraire des 2 lotos animés du samedi et dimanche après-midi, où une grande convivialité a su enthousiasmer le public venu en grand nombre et faire gagner de beaux lots.

L'association remercie une fois de plus la Municipalité pour son engagement et la confiance accordée pour l'organisation de cette fête, qui a permis de rapporter **près de 2400€ de bénéfice**, qui seront réinvestis sur de prochaines manifestations.

Lors du **Baléti avec Casthana é Vinovel du 9 mars**, une cinquantaine de danseur-euse-s sont venu-e-s enflammer la piste sur un air Occitan. Excellente ambiance dans la Maison du Peuple. L'Association avait contacté le Centre de Loisirs pour une **vente de pâtisseries** qui permettra de financer leur camp d'été.

**La Boum du 16 mars a rencontré un vif succès** avec une soixantaine d'enfants. La mascotte « Le Panda » est venue festoyer avec tout ce petit monde pour leur plus grand plaisir. Encore une réussite pour nos petit-e-s Castelnaulais-es !



Casthana é Vinovel

## PROGRAMMATION À VENIR :

**\*\* Zumba Party : 13 avril à 20h salle polyvalente** animée par Steph et Cyril (réservation possible au 06.70.53.37.10)

**\*\* Castel en Scène : 26 mai à 19h salle polyvalente** – Représentation ouverte à toutes et tous – Pas de jugement ni de concurrence, simplement vous donner la chance de monter sur scène et vous faire plaisir. Chanteurs, musiciens, humoristes, danseurs sont les bienvenus (plus d'infos auprès de l'Association 06.98.85.35.55)

**\*\* Festival Occitan Castel en Fuoc : 2 et 3 juin parking salle polyvalente.** Quelques infos sur ce week-end en avant-première (cf page 19).

**\*\* Saison 2018-2019 : Création de « Générations Gospel »**, toute nouvelle chorale de Gospel à Castelnau de Guers à partir d'octobre prochain. **Places limitées. Préinscription obligatoire dès maintenant et jusqu'au 31 mai 2018** (cf affiche page 19).





# Zumba Party

Salle Polyvalente  
de Castelnau de Guers

Avec **Stéphanie  
et Cyril**

**Vendredi 13 avril  
à 20h**

**10€**  
gratuit - de 12 ans

**La fête qui vous met en forme!!  
ouvert à tous**

**Inscription Sandrine : 06 70 53 37 10**



## Festival Occitan Castel en Fuoc



**Samedi 2 juin :**

- ✓ 11h : Participation de la **Calendreta Dels Polinets** de Pézenas
- ✓ 12h : Repas Occitan
- ✓ A partir de 14h : Divers jeux, stands, expos, feu de la St Jean ...
- ✓ 18h : Baléti avec Bal O'Gadjo
- ✓ 20h : Repas avec les fameux jambons à la broche
- ✓ 21h : Soirée animée par **Mauresca Fracas Dub** (auteur du titre Anam Manjar) et Bal O'Gadjo en première partie.

**Dimanche 3 juin :**

**Défilé des Animaux Totémiques  
avec une quinzaine de  
Totems au rendez-vous.**

**Pensez à réserver votre week-end !!!**

*Castel' en scène*

# SCÈNE OUVERTE

**Samedi 26 mai à 19h**

## CASTELNAU-DE-GUERS

Salle polyvalente

**DANSEUR**      **MUSICIEN**

**CHANTEUR**      **HUMORISTE**

*Venez exprimer vos talents... "de 7 à 77 ans" !*

Accompagné au piano par **Cédric Chauveau**

Entrée et inscription gratuites      Buvette et petite restauration

**Inscription obligatoire pour les « talents »**  
les 7 et 21 avril de 17h30 à 19h (salle attenante mairie)

Renseignements Arnaud au 06.98.85.35.55

# Générations Gospel

*Rachel Ratsizafy*      *Au piano*

**Chorale Gospel**  
à  
**CASTELNAU-DE-GUERS**  
Maison du Peuple

**À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018**

**Séances un lundi sur deux de 19h30 à 21h30**

150€ l'année  
(facilité de paiement)

Places limitées  
Préinscription obligatoire  
avant le 31 mai 2018

Renseignements Arnaud (06.98.85.35.55) et Maëva (06.21.00.19.96)

## Robert Lamoureux et les Rosses Moustiques :

Les répétitions vont bon train !



## L'ATTRAPE-LIVRES

**P**our l'Attrape-livres, l'année a commencé par le **troc BD**, le 26 janvier à la Maison du Peuple. Les participants ont pu échanger des bandes-dessinées, toutes en excellent état.

A suivi **une conférence sur la bande-dessinée** animée par M. Rubiella, directeur de la médiathèque de Pézenas. Une deuxième conférence sur le même thème a eu lieu le 30 mars.

Devant l'intérêt des personnes présentes, d'autres conférences sur le même thème sont prévues dans le courant de l'année.

**En avril** aura lieu un spectacle pour petits et grands à partir de 3 ans (affiche ci-contre) :

**« Les valises de Georges et Georgette »**

**Le vendredi 6 avril à la Maison du Peuple.**

**Buvette et petite restauration.**

Et toujours à disposition nos deux bib de rues, n'hésitez pas à nous contacter pour les dons de livres, idées ou suggestions...

\* **Page Facebook de l'Attrape-Livres**  
\* **bibderues-castelnau@gmx.fr**  
\* **Tel : 06 29 85 07 91**

*L'attrape-livres vous propose*

*Les valises de*



*Georges et Georgette*

*Le vendredi 06/04 à la maison du peuple*

*20h30 - Entrée Libre*

*- PARTICIPATION AU CHAPEAU -*

*Tout enfant doit être accompagné*

*Buvette et Restauration à partir de 19h30*

**@bibderues34** **bibderues-castelnau@gmx.fr** **06.29.85.07.91**





## STAGE DE DANSE AZTÈQUE - 14 & 15 AVRIL



Une chance extraordinaire est offerte à **ASAGAIA et Plume de Louve** de vous faire partager ce stage exceptionnel.

Conduit par un homme médecines hors du commun, Aztèque, Mexicain, vivant en Italie, il passe sa vie à enseigner et à promouvoir la culture, la musique et la danse Aztèque traditionnelle. **Pour la première fois, en France, dans l'Hérault**, cet homme oiseau exceptionnel viendra vous

faire découvrir, **le week-end du 14 avril**, ce que sa culture a de plus magique. Vous pourrez faire bouger vos corps au rythme de son tambour, découvrir le potentiel énergétique de notre Terre-Mère, vibrer et redécouvrir votre potentiel.

Il s'agit là d'une chance extraordinaire, unique, qui vous permettra de vous connecter à votre essence profonde.

### Résonances ancestrales et mouvement cosmique

Quand un tambour est joué, le cœur rythme chaque cellule au rythme des sons ancestraux. Les danses et les sons de l'Univers évoquent l'époque de connexion au tout ; **Ollinatl** vous propose des danses, chants, méditations, moments d'introspections vibratoires et danses traditionnelles du Mexique.

La danse permet de s'orienter vers l'expression la plus authentique du Soi, de se retrouver et d'être ému, de se reconnaître comme faisant partie d'un plan de communion et de partage, d'ouverture et de connexion.

### Programme du stage :

#### Samedi 14 avril de 10h à 18h à la salle polyvalente :

- \* Ouverture de Cérémonie ;
- \* Exploration du son dans les points de perception du corps ;
- \* Danse aztèque : expression mathématique du cosmos ;
- \* Méditation avec des vibrations ancestrales.

#### Dimanche 15 avril à partir de 10h à la salle polyvalente :

- \* Rythmes sonores et chansons, poésies à la vie ;
- \* Vibrations et mouvements ;
- \* Cérémonie de danse Azteca ;
- \* 17h : Fermeture du cercle cérémoniel ;
- \* 17h30 : Fin du séminaire.

#### S'inscrire :

- inscriptions en **nombre limité** ;
- tarif au prorata du nombre de participants (plus le nombre de participants sera important, moins le stage sera cher) ;
- montant maximum pour les 2 jours : **150 euros/personne.**

#### Démarche :

- 1) inscription préalable obligatoire par mail à [plumedelouve.medecines@gmail.com](mailto:plumedelouve.medecines@gmail.com) afin de vérifier la disponibilité ;

- 2) envoyer un bulletin d'inscription (téléchargeable sur [www.plumedelouve.com](http://www.plumedelouve.com), menu rubrique "inscription") + chèque de 80 euros à l'ordre d'ASAGAIA.
- 3) vous recevrez ensuite une **confirmation d'inscription** ainsi que la liste de ce qu'il vous faudra prévoir. Le solde sera à régler sur place, le jour du début du stage.

#### Annulation :

Les chèques d'inscription seront encaissés immédiatement, toute annulation **moins de**

**8 jours avant** ne sera pas prise en compte et ne sera pas remboursée.

Si le stage devait être annulé du fait de l'organisateur, **tous les acomptes seraient intégralement remboursés.**

#### Pique-nique :

La salle dans laquelle nous nous produisons étant très spacieuse, **vous pourrez amener votre pique-nique** et ainsi partager un moment de grande convivialité avec tous les participants.

>> Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur :

[www.plumedelouve.com](http://www.plumedelouve.com) (biographie de Ollinatl, modalités d'inscription, etc).

Contact : [plumedelouve.medecines@gmail.com](mailto:plumedelouve.medecines@gmail.com)

## LIVRE A PARAÎTRE

Sortie du livre de Sylvie Micheli « **Le Fils de l'Oiseau Tonnerre** » le 15 avril, édité aux **Editions Trédaniel Paris.**

Il s'agit d'un **roman initiatique** racontant l'histoire vraie d'un amérindien Crow (Montana USA), de sa vie au sein de la réserve jusqu'à son arrivée à Paris il y a 22 ans. Le livre parle des rituels sacrés de la tribu, du parcours de cet homme et de son peuple.

Il vit actuellement à Paris mais vient régulièrement à Castelnau de Guers.

Ce livre paraît **en France, au Québec et en Suisse.** Il sortira également en version anglaise aux **USA** l'an prochain.

Sylvie Micheli, « *Plume de Louve* »



C.O.C.

## TROPHÉE « CHRIS ALLEMAND »

Le samedi 17 et le dimanche 18 mars, le COC a organisé la 3<sup>ème</sup> édition de son challenge « Chris Allemand ».

Notre volonté était de développer la notoriété de cet événement et de le pérenniser auprès de la Fédération. Le challenge est désormais inscrit dans les **tournois officiels de la FFJBT**.

Au niveau de l'ampleur de l'événement, les résultats sont plus qu'éloquents : articles de journaux, radios, Facebook, affiches (Pézenas et alentours), etc.



Plus de 150 personnes étaient présentes à la grillade du samedi midi et un grand nombre de spectateurs tout au long de la journée. Affluence record pour le repas préparé gracieusement par Séverine Boniol et son équipe : 250 repas assis servis à la salle polyvalente dans une ambiance digne de la fêria avec les animations de A. Romeu et N. Rouyer de **ASTRA ANIMATION**. Merci à eux.

Grâce à une longue préparation et à de multiples contacts avec les municipalités de Castelnau, Pézenas, à la Fédération et à la ligue de Tambourin, à Hérault Sport et nos représen-

tants départementaux (Julie Garcin-Saudo et Vincent Gaudy), nous avons pu organiser le **retour du Tambourin sur la place du 14 juillet de Pézenas**.

Nombreux étaient les spectateurs dont certains Piscénois qui se sont souvenus des grands matchs que cette place a accueillis il y a plusieurs dizaines d'années. Alain Vogel, maire de la ville nous a même avoué vouloir recommencer rapidement, conscient de l'apport décisif du COC dans ce retour réussi.

Inutile de dire qu'une telle organisation sur deux jours et sur deux sites différents peut se révéler être une gageure. C'était sans compter sur **l'implication et le dévouement des bénévoles du Club** qui ont accompli un travail remarquable, là aussi je les en remercie. Parmi les 35 ou 40 participants actifs, je ne veux dégager personne en particulier tant cela a été un travail de groupe et d'amis. A l'exception peut-être de 2 personnes qui ont une place à part dans ce challenge : **Jean-Christophe Belhouari et Jean-Pierre Bosquier. Un grand bravo à eux !**

Impossible de ne pas parler de ceux qui nous ont accompagnés et soutenus financièrement : **les Sponsors !!!** Là non plus je ne vais pas les citer un par un, mais je vous engage à venir prochainement assister aux matchs de Championnat de tambourin car notre terrain sera orné tout au long de l'année des banderoles au nom de tous nos sponsors (plus de 30). La liste des mercis serait trop longue, distinguer l'un ou l'autre serait injuste, toutefois je voudrais souligner **l'implication de la Municipalité de Castelnau dans ses engagements et son**



**action quant au terrain et l'aide que nous ont apportée les employés municipaux.**

La participation du **Loup et de la Fée** sur les deux sites, la présence active des **enfants de l'école** au travers des tambourins customisés et de leur démonstration le samedi, le magnifique trophée réalisé par **Helen Caroul** qui sera exposé chez les commerçants à tour de rôle, ont été autant de bonnes surprises que nous avons pu apprécier.

Un petit rappel enfin pour confirmer que **les équipes de Florensac, victorieuse, Narbonne, finaliste méritante, Usclas, Cazouls, Bessan, St Pons et bien sûr Castelnau 1 et 2**, enchantées de cette 3<sup>ème</sup> édition du Challenge seront là l'année prochaine pour nous aider à faire un événement encore plus beau.

Pour terminer, une constatation à retenir de ces deux jours, est certainement qu'un événement dramatique par la perte d'un enfant du village en pleine jeunesse peut **motiver et souder un groupe pour perpétuer à jamais le souvenir.**

**Merci Chris !! Nous n'oublierons pas.**

*Philippe Cauquil, Président du COC*



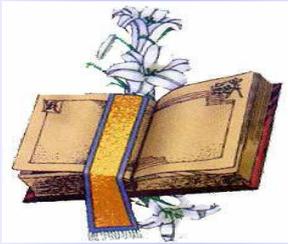


# Naissances



Bienvenue à  
**Martin COUTOUX**

# Décès



Monsieur le Maire et son  
Conseil Municipal présentent  
leurs plus sincères  
condoléances aux familles de

**Thérèse TARRAZONA**  
épouse **BLAYAC**

**Georges NOÏQUE**

**Suzanne POUZOULET**  
épouse **BOUIRAT**

**Luc LIGAS**

**Yves SORIANO**

**Vicenta TARRAZONA**

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ⊗ **JEAN Georges, médecin généraliste** : 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ⊗ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue** : 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ⊗ **MICHELI Sylvie, psychologue, psychologue holistique, hypnose** : 22 rue du Peyral, **04 67 98 37 86**
- ⊗ **DEBAYLE Martine, orthophoniste** : 7bis Avenue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**
- ⊗ **SUCHET de RUS Sabrina, développement personnel et Hypnothérapeute** : 1 rue des Oliviers, **07 81 30 76 75**

## ADMINISTRATIONS

### MAIRIE

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi** :  
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

**Mercredi** : 9h00 - 12h00

**Tel** : 04 67 98 13 61

**Fax** : 04 67 98 09 38

**En cas d'urgence** :  
**06 38 65 13 04 (Maire)**

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h00  
**Tel** : 04 67 93 83 96

### ACCUEIL DE LOISIRS

De 7h30 à 18h00 - **Tel** : 04 67 30 29 59

### GENDARMERIE PÉZENAS

**Tel** : 04 67 98 13 65

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Secrétariat du canton de Pézenas  
**Tel** : 04 67 67 60 82

### Pour contacter le secrétariat de la Mairie par service :

**Marion RUBIO** : [accueil@castelnau-de-guers.com](mailto:accueil@castelnau-de-guers.com) / 04.67.98.13.61

**Martine LAHOZ** : [finances@castelnau-de-guers.com](mailto:finances@castelnau-de-guers.com) / 04.67.98.16.93

**Claudia WEICHERT** : [urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com](mailto:urbanisme-elections@castelnau-de-guers.com) / 04.67.98.16.94

### NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34  
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334  
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134  
GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33  
GrDF (projet) : 09 69 36 35 34

## BONNE RETRAITE M. SERRANO !

**M**onsieur le Maire et son Conseil Municipal remercient chaleureusement **M. Pierre Serrano** pour ses années de carrière passées à Castelnau de Guers en tant qu'agent technique affecté au secteur eau et assainissement, puis récemment sous la tutelle de la CAHM.



Toujours serviable et efficace, il a rendu de grands services à la collectivité.

**Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite !**



# → AGENDA

## AVRIL

AVRIL

- 📅 **Dimanche 1<sup>er</sup>/04 : PÂQUES**
- 📅 **Mercredi 04/04 : AIDE AUX AIDANTS, PRÉVENTION MÉMOIRE** (Salle polyvalente - 14h)
- 📅 **Vendredi 06/04 : SPECTACLE JEUNE PUBLIC « LES VALISES DE GEORGES ET GEORGETTE »** (L'Attrape Livres - Maison du Peuple - 20h30)
- 📅 **Vendredi 13/04 : ZUMBA PARTY** (Génération Castelnau - Salle polyvalente - 20h)
- 📅 **Samedi 14 et Dimanche 15/04 : STAGE DE DANSE AZTÈQUE** (ASAGAIA - Salle polyvalente)
- 📅 **Samedi 14/04 : VACANCES SCOLAIRES DE PÂQUES**
- 📅 **Lundi 30/04 : RENTRÉE SCOLAIRE**

## MAI

MAI

- 📅 **Mardi 1<sup>er</sup>/05 : FÊTE DU TRAVAIL**
- 📅 **Mardi 08/05 : FÊTE DE LA VICTOIRE DE 1945**
- 📅 **Jeudi 10/05 : L'ASCENSION**
- 📅 **Vendredi 11/05 : SPECTACLE JEUNE PUBLIC « TOUT PAREIL ! »** (Salle polyvalente - 16h30)
- 📅 **Samedi 12/05 : VERNISSAGE « L'ART'RÉCUP »** (Maison du Peuple - 18h)
- 📅 **Du 19 au 27/05 : SALON D'ARTS PLASTIQUES** (Arts au Château - Maison du Peuple)
- 📅 **Samedi 26/05 : CASTEL' EN SCÈNE** (Génération Castelnau - Salle polyvalente - 19h)
- 📅 **Dimanche 27/05 : FÊTE DES MÈRES**

## JUIN

JUIN

- 📅 **Samedi 02 et Dimanche 03/06 : FESTIVAL OCCITAN CASTEL EN FUOC** (Génération Castelnau)
- 📅 **Samedi 09/06 : GALA DE DANSE** (C.O.C. - Maison du Peuple)
- 📅 **Du 14 au 19/06 : EXPOSITION « FÊTE (FAITES) DE L'IMAGE »** (Club Photo - Maison du Peuple)
- 📅 **Samedi 16/06 : SOIRÉE « FÊTE (FAITES) DE L'IMAGE »** (Club Photo - Salle polyvalente)
- 📅 **Dimanche 17/06 : FÊTE DES PÈRES**
- 📅 **Jeudi 21/06 : C'EST L'ÉTÉ !**
- 📅 **Vendredi 22/06 : FÊTE DE LA MUSIQUE** (Place de la Mairie)
- 📅 **Samedi 23 et Dimanche 24/06 : EXPOSITION ARTS AU CHÂTEAU** (Maison du Peuple)
- 📅 **Dimanche 24/06 : VISITE THÉÂTRALISÉE** (Les Rosses Moustiques - Départ 17h - haut de la rue Pamasse)

Retrouvez le détail des actualités sur [www.castelnau-de-guers.com](http://www.castelnau-de-guers.com)